

## MAIRIE DE GRUEY-LES-SURANCE Note d'info n°6 du 2 juin 2016

- 1- Des dégradations dans le cimetière et des incivilités dans le village ont été commises. La gendarmerie nationale est venue constater les faits.
- 2-Les poubelles du cimetière sont réservées exclusivement à celui-ci. Il est interdit de déposer des ordures ménagères dans ces bacs.
- 3-Orange va procéder à l'enlèvement de la cabine téléphonique située sur la place du village car elle n'est plus du tout utilisée.
- 4- Des travaux vont être réalisés sur le réseau électrique le jeudi 16 juin prochain, ce qui va entrainer des coupures d'électricité entre 9h00 et 11h00.
- 5- Le contrat aidé de l'employé communal est renouvelé pour une durée de un an.
- 6- Les employés municipaux ont commencé le fauchage des bords de route.
- 7- Afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage, il est rappelé que les terrains et devant de maison doivent être entretenus, les arbres élagués et que tout feu est interdit.

L'article 10 de l'arrêté n°964/08/DDASS/SE prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, bétonnière (liste non limitative) dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme

Mairie ouverte au public le mardi et jeudi de 10h à 11h30 ou sur rendez-vous Téléphone : 03.29.30.95.47 Fax : 03.29.67.64.80 Mail : <a href="mailto:communedegruey@wanadoo.fr">communedegruey@wanadoo.fr</a> Site internet : www.grueylessurance.jimdo.com par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## ETAT CIVIL

Naissance: Suny MARGUET

Décès : Léon ROMMEVEAUX



## **DATES A RETENIR**

L'association du Cercle Notre Dame organise au profit de l'église :

- ➤ Dimanche 5 juin à 17h00 : chorale La Clé des Champs à l'église
- Vendredi 5 août à 20h30 : chorale Hollandaise à l'église

Le Comité des fêtes organise :

- > samedi 18 juin à 8h00 : une journée pêche et feux d'artifice à la tombée de la nuit à l'étang communal
- > Dimanche 10 juillet : vide grenier

Une visite guidée du village par l'Association pour le Développement du Pays des 3 Provinces (2.50€) suivi d'un verre de l'amitié offert par la mairie :

> Samedi 2 juillet à 14h30 place de la mairie

